



Retour progressif à la liberté et à la responsabilité individuelle – avec le frein à main

Le Conseil fédéral a enfin annoncé des assouplissements et laissé entrevoir un retour progressif à la normalité. Les entreprises et la société tout entière souhaiteraient des perspectives plus contraignantes. economiesuisse se félicite de la décision du Conseil fédéral de tenir compte, dans sa stratégie d'ouverture, de l'immunité croissante de la population en plus du nombre de personnes infectées. Plus le nombre de personnes vaccinées est important, plus on peut restaurer de libertés. economiesuisse ne comprend pas, cependant, que l'obligation de télétravail ne soit pas transformée en une recommandation. De même, il n'y a aucune raison de ne pas ouvrir les espaces extérieurs des restaurants avant le 1^{er} avril.

economiesuisse est soulagée de constater que le Conseil fédéral entend mettre en œuvre les premiers assouplissements dès le début du mois de mars, après consultation des cantons. Lorsque le risque d'infection est faible, que les règles de distance et d'hygiène peuvent être respectées et que des concepts de protection sont mis en œuvre, les activités économiques et sociales doivent être à nouveau autorisées – dans le commerce de détail ou dans certaines installations sportives, de loisirs et culturelles par exemple. Début avril, une deuxième série d'assouplissements devrait suivre, avec l'ouverture des terrasses des restaurants par exemple. Selon economiesuisse, cette mesure aurait dû être prise dès le 1^{er} mars afin de donner une chance à de nombreux restaurants de se remettre plus tôt.

economiesuisse ne comprend pas que l'obligation de télétravail ne soit pas muée en recommandation. En janvier déjà, economiesuisse avait jugé disproportionnée l'obligation du télétravail, car les concepts de protection des entreprises ont fait leurs preuves. En outre, le télétravail n'est tout simplement pas praticable pour toutes les branches ni toutes les entreprises, comme les manufactures par exemple.

Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, le Conseil fédéral entend introduire de nouveaux assouplissements au début de chaque mois à partir de début mars. Ce calendrier transparent mérite d'être salué. Cela dit, il serait utile pour les entreprises que le Conseil fédéral esquisse les mesures prévues pour les trois à quatre prochains mois – en tenant compte également du taux de couverture vaccinale de la population.

Davantage de moyens pour les cas de rigueur et préparation d'une nouvelle tranche de prêts Covid

economiesuisse se félicite que la Confédération ait décidé de relever à 10 milliards de francs les fonds destinés aux cas de rigueur. En raison du semi-confinement, la situation des secteurs empêchés de fonctionner s'est considérablement détériorée; par conséquent, le besoin de soutien financier s'est accru. Au vu de la dégradation de la situation, les indemnités doivent être versées rapidement. Le traitement des cas de rigueur doit être aussi peu bureaucratique et simple que possible. Les problèmes de mise en œuvre qui sont apparus lors des premiers versements dans les cantons ces dernières semaines doivent être corrigés dans le cadre de la révision annoncée de l'ordonnance.

Il est juste que la Confédération apporte un soutien aux grandes entreprises et à celles qui sont implantées dans plusieurs cantons. Cela permet de réduire la charge administrative et d'éviter les distorsions de concurrence dues aux différences de traitement des cas de rigueur dans les cantons. economiesuisse se félicite que la Confédération et les cantons se partagent les coûts de ces mesures. Les cantons sont ainsi incités à octroyer les fonds avec prudence et de manière ciblée.

economiesuisse approuve aussi le fait que la Confédération avance dans l'évaluation et les préparatifs d'un éventuel nouveau programme de crédits Covid. En cas de détérioration significative de l'activité économique dans les mois à venir et de dégradation générale en matière de liquidités dans les entreprises, un instrument bien préparé pourrait être déployé rapidement en cas resserrement du crédit. Au cours de la première vague, les prêts Covid ont contribué de manière significative à prévenir les réactions négatives en chaîne dans l'économie.

Enfin, economiesuisse soutient l'intention de la Confédération de continuer à couvrir en 2021 les coûts de l'indemnisation du chômage partiel lié à la pandémie.

Le meilleur programme de soutien économique reste inchangé: ne pas restreindre les activités des entreprises. En outre, le problème de la dette ne doit pas être oublié. Il est impératif que les dettes que nous accumulons aujourd'hui soient à résorbées à l'avenir. Ce aussi par solidarité envers les générations futures.